

to the historiographical tradition alluded to above, he maintains that the difference between New France and the English colonies was merely one of size, that the middle class played as important a role in the French colony as in the English ones,⁵ one must dissent. For at this point, Frégault is but projecting into the past the preoccupations of the bourgeois nationalist intelligentsia of the 1950's. After all, there is no more reason to suppose that New France resembled the early ideals of the Quiet Revolution than it did the rural clerical *Laurentia* dreamt of by Lionel Groulx.

Yves F. ZOLTVANY,
McGill University.

* * *

LOUIS-PHILIPPE CORMIER (éd.). — *Lettres à Pierre Margry de 1844 à 1886.* (Papineau, Lafontaine, Faillon, Leprohon et autres.) Coll. « Cahiers de l'institut d'histoire », n° 10, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968. XXVI-229 p. Index.

Dans cette édition de documents, Louis-Philippe Cormier présente une partie de la correspondance canadienne adressée à l'archiviste français Pierre Margry; celle qui a été conservée à la William L. Clements Library de l'Université du Michigan. Il s'agit de quatre-vingt-dix lettres tirées du fonds Henry Vignaud (1830-1922), instituteur louisianais qui fut, pendant près de trente-cinq ans, attaché au secrétariat de l'ambassade américaine en France. Comment cette correspondance fut-elle incorporée au fonds Vignaud? L'éditeur l'ignore. Tout au plus, fait-il mention de ses liens d'amitié avec le bibliographe Henry Harriette, un de ces amateurs de l'histoire américaine qui commencent à foisonner, chez nous comme ailleurs, dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Chez nous, c'est au lendemain de la rébellion de 1837 que l'on assiste à la naissance d'un véritable engouement pour notre histoire nationale. Un spécialiste de l'analyse des idéologies a voulu y voir un besoin, face à l'échec de l'aventure révolutionnaire, de renouer avec un passé que l'on se présente comme idyllique et glorieux (voir Fernand DUMONT, *Idéologie et conscience historique dans la société canadienne-française du XIX^e siècle*, in Claude GALARNEAU et Elzéar LAVOIE [éd.], *France et Canada français du XVI^e au XX^e siècle*, Coll. « Cahiers de l'institut d'histoire », n° 7, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966). Pour séduisante qu'elle paraisse, cette hypothèse mérite d'être précisée; à la revalorisation de la France d'ancien régime, notre première historiographie va tenter de mettre en lumière le rôle bénéfique du clergé, au niveau de la conscience nationale. C'est du moins cette conclusion provisoire que suggère la correspondance éditée par Philippe Cormier.

Cette soif d'introspection collective, elle va d'abord se manifester par la recherche des documents. Quand les ressources locales ne suffisent pas, on

⁵ G. FRÉGAULT, *Canadian Society in the French Regime*, The Canadian Historical Association, Booklet #3, *passim*.

fait copier tantôt à New-York, tantôt à Londres, tantôt à Paris, des collections de documents susceptibles de construire, en fonction des valeurs de l'époque, l'histoire des temps héroïques. C'est ainsi qu'à la demande du parlement canadien, Louis-Joseph Papineau, lors de son voyage d'exil dans l'ancienne métropole, se rend aux archives de la marine à Paris, pour y faire copier des documents. Il y fait la rencontre de Pierre Margry. Ce dernier vient d'être chargé d'y classer les archives historiques. Il a déjà été copiste pour quelques États américains. C'est l'homme tout désigné pour remplir la mission du ci-devant chef patriote. Il n'aura qu'à se féliciter du travail du jeune Français : « S'il était jugé opportun en aucun temps de continuer ce travail, je recommanderais M. Margry à la considération la plus favorable du gouvernement, comme étant à tous les points de vue l'une des personnes les mieux qualifiées pour bien faire ce travail » (cité par Joseph-Edmond Roy, *Les Archives du Canada à venir à 1872*, in *M.S.R.C.*, section I, 1910, p. 103). Ainsi commence l'histoire d'une longue amitié franco-canadienne. La correspondance éditée par M. Louis-Philippe Cormier la ressuscite avec force détails. Qui plus est, elle pose les jalons de ce que fut notre première génération d'historiens. Car Pierre Margry sera connu de presque tous les historiens canadiens des deux côtés de l'Atlantique.

Les deux lettres de Louis-Joseph Papineau n'intéressent qu'accessoirement l'heuristique. Néanmoins, un passage indique la part de l'idéologie dans la recherche des sources. « J'ai trouvé peu de chose sur ce déplorable événement [la déportation des Acadiens]. Les renseignements les plus intéressants doivent être à Londres, mais vous avez vu comment on y a refusé à Mr. Broadhead des recherches sur cette coupable mesure. Le meilleur ordre dans lequel vous avez aidé à mettre les archives, peut-il vous permettre de donner quelques détails additionnels sur le sujet » (p. 4).

Quelques années plus tard, l'abbé Verreau, qui sera lui aussi chargé par le gouvernement canadien de copies de documents en Europe, fera, dans son rapport (1874), des remarques qui démontrent que sa ferveur nationaliste n'était pas du même type que celle de Papineau : « these instructions [à Murray] are important [...] because they will furnish the material for a more equitable judgment on Murray. » Ou encore : « These documents are interesting because they afford a better knowledge of [...] the spirit of justice of the English Government » (H. A. B. VERREAU, *Report of Proceedings with Canadian Archives in Europe*. Paris, 31 décembre 1874. Copie manuscrite aux APC. Citations tirées des pages 46 s.).

En somme, l'interprétation patriote a été battue en brèche par la génération de LaFontaine. Ce dernier, dont l'idéologie nationaliste inclut la collaboration des deux ethnies canadiennes, est à la recherche, pour sa part, des « mémoires ou Procès de l'Intendant Bigot » (p. 14). Grand ami de Margry, il n'a pas cessé de se faire l'interprète des requêtes de l'archiviste français auprès du gouvernement canadien. Margry aurait voulu que le gouvernement de notre pays se chargeât de faire imprimer ce qui s'appellera plus tard, grâce aux

secours financiers obtenus par l'intermédiaire de Parkman, *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale* (Paris, Jouaust, 1876-1888). La correspondance de LaFontaine, qui porte en grande partie sur cette question, fournit en outre des indications intéressantes sur le marché du livre d'histoire, et les coûts comparés de production en France et au Canada. Malheureusement, en dépit d'un plaidoyer convaincant, Margry n'arrivera pas à vaincre la concurrence des imprimeurs canadiens. Le gouvernement du Canada-Uni financera plutôt l'édition des *Relations des Jésuites* (3 v. 1858). Peut-être, les préjugés anti-jésuites de Margry orientent-ils de là. A propos de cette édition, il rappelle à LaFontaine qu'il n'a « jamais tenu [...] à cette publication [...] ces relations ayant dû cesser par ordre comme mensongères » (APC-MG-24-B14, vol. 15, p. 2067). Ce qui n'était pas l'avis de Jean-Baptiste Meilleur pour qui « ces relations sont presque la seule vraie source de l'histoire inaltérée du Canada » (APC-Coll. Meilleur, série B-26, Bob. I, n° 238). Ferland, pour sa part, n'était pas aussi enthousiaste; en 1854, il annonçait à O'Callaghan :

Je puis vous annoncer la bonne nouvelle que notre législature va faire publier [...] les Relations des Jésuites, &c. Convenablement l'on ne pouvait proposer aux membres protestants de réimprimer des ouvrages de Jésuites; mais tout est passé sous le manteau of *early* historians. Dans cette entreprise, une chose est regrettable; c'est que parmi les manuscrits se trouvent des attaques contre les jésuites, les Sulpiciens et quelquefois contre le clergé séculier, et les mains qui doivent se charger de la publication sans être ennemies, ne seront peut-être pas toujours armées de prudence. Qu'importe! Les travaux des Missionnaires de l'Amérique gagneront toujours à être connus (APC-MG24-B50, Coll. O. Callaghan. Ferland à O.-C., 10 oct. 1854, copie).

Quoi qu'il en fût de cette réédition, Margry éprouvera pendant longtemps une certaine rancœur de n'avoir pu faire financer l'impression de ses ouvrages du pays pour qui il disait s'être tant dévoué.

Si les lettres de LaFontaine intéressent à plus d'un titre, celles de Faillon, les plus nombreuses, offrent encore plus d'intérêt, parce qu'elles renseignent beaucoup sur l'orientation de notre première historiographie. C'est d'ailleurs la correspondance la plus volumineuse (p. 57-127). Notons au passage qu'il y est question, comme dans les lettres de LaFontaine, du marché du livre. Cette documentation toute qualitative vaut quand même la peine d'être mentionnée : en 1854, Faillon conseille à Margry de faire des livres à bas prix, s'il désire atteindre une clientèle plus large que les seules « personnes aisées » du pays (p. 94). Cinq ans plus tard, il se plaint qu'au Canada, il faille se « faire imprimer à ses frais; la population lettrée étant trop peu considérable pour couvrir les frais d'impression, à moins qu'il ne s'agisse de livres de piété que tout le monde peut lire » (p. 106). Aussi, pour Faillon, la recherche non subventionnée, comme on dirait aujourd'hui, doit-elle se plier aux exigences du marché; à propos des publications éventuelles de Margry, il fait la réflexion suivante :

Je ne sais pas si vous avez assez réfléchi sur l'importance des documents de détails que vous me demandez, et si le public y attachera le même intérêt

que vous et moi pourrions y mettre. La peine que nous prenons pour nous procurer l'ancien souvenir est quelque fois la mesure de l'importance que nous y attachons, et je crois que nous devons nous défier de nos propres appréciations dans ces sortes de matières dont le public doit être juge. C'est la réflexion que m'a faite plusieurs fois M. Jacques Viger, qui après s'être donné beaucoup de peine ne trouvait personne qui voulut entendre patiemment ses lectures; et puisque le public est juge souverain et en dernier ressort sur ces sortes de matières, il me semble que nous devons ne pas mépriser tout à fait son opinion. Je fais ici ces réflexions pour l'intérêt que je porte à votre ouvrage, j'avoue que pour moi je n'oserais pas mettre, même à la fin de mon travail, un pareil tableau par la crainte de fatiguer le lecteur, même Canadien. La plupart dans ce pays ne savent pas d'où ils viennent, sinon de la France en général, et sont assez peu curieux de connaître la province et la paroisse d'où ils sont sortis (p. 105 s.).

C'est dire qu'en 1850, l'intérêt pour la généalogie n'était pas encore né chez nous. Lorsqu'une quinzaine d'années plus tard, l'abbé François Daniel publiera son *Histoire des grandes familles françaises du Canada* (1867), il sera sans doute celui qui déclenchera le goût que l'on sait pour la généalogie. Dernière remarque de Faillon sur le marché du livre, et qui est toujours d'actualité : lorsque les Français mettent en vente des ouvrages recherchés par les Canadiens, les prix sont, paraît-il, invariablement gonflés; c'est du moins ce que l'on peut déduire de la réflexion du sulpicien, à propos de la vente de la bibliothèque d'Adolphe de Puibusque : « Les livres anciens de M. de quibusque [sic] sur le Canada, ont été poussés à des prix excessifs, sans doute par, ou pour des canadiens, qui seuls pouvaient les acheter à de tels prix » (p. 124).

La correspondance de Faillon est également jalonnée d'indications sur son régime et ses méthodes de travail. A ce dernier titre, l'éditeur a raison d'écrire : « il n'a rien épargné pour atteindre aux sources » (p. 41). Ses lettres fourmillent de demandes de renseignements. Mais il y a plus. Faillon nous situe au cœur du délicat problème de l'accessibilité aux archives. On sait la défiance qu'entretenaient les gens de Québec à son endroit. Aussi craignait-il que les Messieurs du Séminaire et de l'Archevêché ne lui fermassent les portes. Il n'en fut rien. « Les MM. de l'archevêché m'ont comblé aussi de leur part, et accueilli comme si j'eusse été l'un d'eux. Même accueil de la part des MM. du Séminaire, qui ont mis à ma disposition leurs papiers les plus secrets » (p. 96). C'était en 1855. En 1864, il craint d'être moins chanceux aux archives de la Sacrée Congrégation : « je n'ose me promettre à moi même beaucoup de facilité pour des recherches, attendu que la trop grande confiance qu'on a témoignée à un indiscret, a fait prendre depuis des précautions assez sévères [...] peut-être qu'une fois sur les lieux, les précautions seront moins sévères, dans leur application, mais je ne puis me le promettre; et si j'en juge par ce qu'on m'en a écrit, je ne dois pas y compter » (p. 126).

On connaît bien l'interprétation historique de Faillon : providentialisme et régionalisme en faveur de Montréal. Cependant, c'est dans sa correspondance que l'on rencontre les fondements théologiques de son providentialisme. Il ne cache pas qu'il écrit l'histoire pour édifier. S'il lui arrive de juger inutiles les renseignements que Margry lui fournit, il s'en explique comme suit :

... comme j'écris un livre d'édification pour de bonnes sœurs de charité, mon intention était de joindre à la vie de leur fondatrice une note sur son frère et son oncle, dans laquelle on aurait raconté tout ce qu'on sait de détails historiques sur ces deux personnages. Je regrette de ne vous avoir pas assez expliqué ma pensée. Vous considérez les choses d'un point de vue trop élevé pour ces bonnes filles, qui ne connaissant ni les lieux dont il s'agit, ni les personnages dont il est question, dans votre savant mémoire, ne pourraient vous suivre dans cette exposition. J'aurais désiré que vous eussiez eu en vue plutôt les personnes que la chose, c'est à dire M. de la gemaerai et son oncle, plutôt que la question des découvertes prise dans une si grande généralité, et à laquelle ces bonnes filles sont complètement étrangères (p. 66).

A Margry qui lui reproche de ne pas lui avoir donné une copie de sa biographie de Jeanne Le Ber, Faillon répond :

... si je n'ai pas songé à vous l'envoyer d'abord, c'est que je m'imaginai apparent que cet écrit était beaucoup trop spirituel pour un homme tel que vous; car c'est un livre de piété, si l'on en excepte une *notice sur la famille Le Ber*, qui est à la suite de la *vie* (p. 112).

Plus d'un passage de ses lettres nous situe par rapport à sa théologie de l'histoire. Sur ce plan, il appartient à la même famille d'esprit que Bossuet. A l'encontre de Voltaire et de son disciple canadien François-Xavier Garneau, Faillon est d'avis que l'historien ne saurait expliquer l'évolution de l'humanité, de la création à la parousie, sans faire appel à l'intervention providentielle aussi bien qu'à l'ingérence du démon dans les affaires d'ici-bas. Ses jugements portés sur les acteurs de l'histoire en découlent : il apprécie les trépassés à la lumière de la vertu de charité; il faut absoudre les morts comme on pardonne aux vivants. Ses longues professions de foi en sont une formulation implicite. L'archiviste français est d'ailleurs très imprégné de cette mentalité religieuse :

Molière, Racine, Corneille, Volt. tout le monde a f.- des f., écrit-il à la fin d'une lettre de Faillon, — Moi même peut-être... — Dans cet aveu de notre faiblesse commune, il n'y a qu'une chose possible dans la vie c'est la bienveil, et c'est la tolerance, c'est la just. qui ne nous permet pas d'être sévères pour les autres, en nous oblig. de nous reg. nous mêmes. C'est aussi cet amour de cette suprême beauté, de la vérité infinie, que l'homme ne peut qu'entrev. A ce point de vue, si nous voulons honorer quelques hommes ce sont ceux qui ont fait le bien, ce sont ceux qui se sont sacrifiés — ce sont ceux qui ont servi les principes et ne s'en sont pas passer (p. 80).

Glorifier les « grands » hommes ? Dans des moments pessimistes, Faillon n'est même pas sûr que cela soit utile :

Et si ces prétendus grands hommes revenaient aujourd'hui au monde, seraient-ils plus honorés ? Si Champlain ou la Salle réuscitaient du tombeau, comment seraient-ils reçus ? [...] quel honneur leur rendrait-on ? Si la Salle, par exemple se présentait au ministère de la marine, que pourrait faire le ministre, pour le récompenser de ses services d'autrefois ? je vous le laisse à penser. peut-être même aurait-il de la peine à obtenir dans les bureaux une place subalterne, et s'il était élevé à quelque grande dignité, serait-elle même la première de l'état : que d'envieux, que de jaloux, que d'ennemis cette place même ne lui susciterait-elle pas ? [...] aurait-il l'assurance de ne pas rencontrer encore sur son passage quelque duhant, quelque misérable assassin ? (p. 113).

En somme, le Sulpicien en vient à douter de la reconnaissance des hommes. Dès lors à quoi bon tirer de l'oubli les disparus ?

...j'ai toujours reconnu, écrit-il, que la gloire humaine est insuffisante, pour satisfaire les puissances naturelles de l'ame. que rarement elle est décernée à ceux qui la méritent; et que pour ceux-ci, elle n'est qu'une illusion qui passe et dissipe [...] que peuvent faire les pauvres humains, vivants et passants sur cette terre, pour glorifier ceux qui ne sont plus ? (*loc. cit.*)

Même si Faillon révèle à Margry qu'il ne lui tient pas ces propos pour « le détourner du travail », et que lui-même « donne l'exemple du contraire » (p. 114), il est depuis longtemps atteint de la nostalgie de l'au-delà, « où l'on n'a rien à redouter des dangers, des injustices et des cruautés de l'autre [monde], sans parler encore de ses déceptions » (p. 100). Il lui arrive d'appeler la mort (v.g. p. 119; p. 127) sur un ton quasi incantatoire. Cette hantise de la béatitude le conduit à intégrer son œuvre historique à l'accomplissement de son salut : « je n'ai qu'une seule ambition, le bonheur de mourir saintement » (p. 113). En somme, on ne peut douter que l'attitude de Faillon face à la vie et la mort ne l'ait profondément marqué dans son interprétation historique. Ses héros ne seront-ils pas ses compagnons dans la vie éternelle ? Il est de toute manière assuré de ne pas mourir les mains vides comme LaFontaine. A la mort de ce dernier, il confie à Margry :

... et voilà comment il est mort, après avoir renvoyé de jour en jour son retour à Dieu, quoiqu'il craignit depuis long temps de mourir de mort subite. Il s'est sacrifié pour les autres, n'a laissé que fort peu de biens; et avec tout cela, n'a rien fait pour Dieu et s'est présenté devant lui les mains vides. Il eut bien mieux valu pour lui n'être qu'un bon habitant de Boucherville, fidèle [à] ses devoirs de chrétien et de père de famille, que d'avoir été décoré de titre de Baron, et de celui de grand juge, ces titres d'honneur ne lui seront gueres utiles dans le pays où il est allé, ni au tribunal du Souverain juge des actions libres des hommes. car dans cette cour suprême, la maxime rigoureusement observée pour tous, est celle-ci : reddat uni cuique secundum opera ejus. Oh ! mon cher ami, que je m'estime heureux, de n'avoir jamais rien été dans le monde [...] (p. 127).

Arrêtons là nos commentaires sur cette précieuse édition de documents. Qu'il nous suffise de rappeler que les lettres de Papineau, de LaFontaine, de Faillon et de plusieurs autres, historiens ou pas, intéressent de façon particulière l'histoire de notre historiographie. La présentation de Philippe Cormier est impeccable : une solide introduction, près de deux cents commentaires explicatifs, un bon index. Les nombreux commentaires qui accompagnent les lettres, jamais trop longs et toujours bien documentés, témoignent de la grande érudition de l'éditeur. Souhaitons qu'il publie, comme il en a l'intention, les lettres de Margry à Parkman (p. XXIII, note 12). En ce faisant, il renouvellera le service qu'il vient de rendre à Clio.

S. GAGNON,
Département d'histoire,
Université d'Ottawa.